

15/09/2022

Association des Copropriétaires CLOS FLEURI D, zonnelaan 68 à westende

vous invite à	une assemblée générale de propriétaires
qui aura lieu le	zaterdag 01/10/2022 à 18h00 (fin prévue 19h00)
à l'endroit	Bar du Soleil, priorijlaan 34 - 8434 Westende

ordre du jour**1. Composition du bureau**

Désignation du président et comptage de voix. Le syndic sera secrétaire.

2. Validité de l'assemblée

L'assemblée est valable si plus de la moitié des propriétaires sont présents et/ou représentés et s'ils ont au moins la moitié des quotités. Si cette moitié n'est pas atteinte, l'assemblée sera valable si les présents et représentés disposent de plus que 75% des quotités.

3. Rapport de l'assemblée du 03/10/2021

Remarques, ajouts sur le rapport.
Execution des décisions.

4. Examen, approbation et décharge des comptes

Décompte 2, sur la période 01/02/2021-31/08/2022.
Explication éventuel par le syndic.
Contrôle des comptes.
Approbation et décharge.
Désignation d'un commissaire aux comptes pour l'exercice en cours.
En cas où il y aurait des questions ou des remarques sur les comptes, veuillez les poser quelques jours avant l'assemblée afin qu'une réponse correcte puisse être donné à l'assemblée.

5. Règlement d'ordre intérieur (RIO)

Adaptations au ROI ?

6. Isolation de la toiture

La toiture et l'isolation sont à remplacer.
Quand est qu'on va faire ces travaux et comment seront t'il financé.
Des soumissions sont demandé.

Debat

7. Sécurité incendie

Les points suivants sont à respecté selon la loi.

- détecteurs de fumée et extincteurs à tous les étages.
- signalisation de secours et éclairage de secours.
- portes coupe-feu pour tous les appartements qui ouvrent directement sur la cage d'escalier (sortie de secours).

Debat.

8. Places de parking

Pendant la dernière assemblée il y a eu une proposition de placer des barrières de stationnements ou autre système pour cloturer en toute sécurité les emplacements.

Débat

9. Proposition de changement de date de la réunion générale

10. Divers - propositions des propriétaires / locataires

Au cas où vous ne pourriez pas assister à cette assemblée, faites-vous représenter par un copropriétaire ou une personne de votre choix. Vous trouverez un modèle de procuration sous ce pli.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées,
pour le syndic, Ann Vanden Berghe

